

Bruxelles-Capitale affronte le vieillissement de sa population

Précarité et diversité culturelle font aussi partie de l'équation. Au constat de l'Observatoire de la santé et du social, le ministre Maron répond qu'une réforme des maisons de repos est en cours et que l'aide à domicile est renforcée.

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

La Région de Bruxelles-Capitale est en pleine mutation. Alors qu'elle connaissait une structure assez jeune comparée aux deux autres Régions, la population des 65 ans et plus est amenée à croître de manière exponentielle d'ici 2070. Le constat est tiré par l'Observatoire de la Santé et du social de Bruxelles, qui note également une précarité financière plus importante et une multiculturalité également plus importante, qui vont nécessairement impacter les politiques à mettre en œuvre en matière d'aide aux seniors. Le ministre bruxellois de l'Action sociale et de la Santé, Alain Maron (Ecolo), prépare déjà des actions pour assurer un mieux-être dans les maisons de repos et plus d'aides à domicile.

« C'est surtout le nombre des 85 ans et plus qui va fortement augmenter à partir de 2030 », analyse Dalia Fele, la collaboratrice scientifique de l'Observatoire précité, qui a réalisé une étude sur les personnes âgées en Région bruxelloise. « C'est cette population qui est la plus à risque en matière de dépendance des soins. D'autant que, deuxième constat, et faute de données sur les revenus par catégorie d'âge, l'on constate que la proportion des 65 ans et plus qui ont reporté des soins de santé pour raison financière en 2018 était de 10,3 %, contre 5,1 % pour l'ensemble de la Bel-

gique. Soit une proportion deux fois plus élevée. Cette fragilité plus importante se marque davantage avec le temps. La part des bénéficiaires de la Grapa plus (aide financière octroyée pour les personnes à faible revenu, NDLR) parmi les 65 ans est plus importante à Bruxelles, et a tendance à augmenter, passant de 8,7 % en 2010 pour grimper à 12,2 % en 2020, alors que cette proportion reste stable pour l'ensemble de la Belgique, aux environs de 5 %. Une plus grande précarité, cela implique un risque plus important d'être en moins bonne santé et, par conséquent, un besoin plus important de recourir à des services sociosanitaires. »

Troisième et dernier constat, celui d'une population qui se diversifie de plus en plus quant à ses origines : « Les 65 ans et plus qui n'ont pas la nationalité belge sont passés de 16,6 % en 2012 à 18,6 % en 2022 », note Dalia Fele. « Quant à ceux qui ont une nationalité étrangère à la naissance – on parle davantage ici de l'origine –, cette proportion est de 25,3 % chez les 80 ans et plus, mais grimpe à 45,9 % chez les 65-74 ans, voire même à 65,5 % chez les 50-64 ans. Donc, chez les futures personnes âgées. Il faut donc se demander si la dimension interculturelle ne devrait pas faire l'objet de plus d'attention quand on organise les soins. »

Dans le même temps, le taux d'occu-

pation des maisons de repos, où ne vivent *grosso modo* que 10 % de la population âgée de Bruxelles, est occupé à baisser. Divers facteurs sont avancés pour expliquer ce phénomène, comme la crise du covid, mais aussi le souhait de la population de disposer d'alternatives – les courts séjours, les résidences services, les centres d'accueil ou de soins de jour, ou encore les logements adaptés et l'habitat partagé ou intergénérationnel –, car ces personnes ont besoin d'aide en termes d'autonomie, d'accès aux soins généraux, de suivi psychosocial. Sans oublier l'inaccessibilité financière, avec des maisons de repos dont le prix est supérieur à 2.000 euros par mois. Enfin, il y a le souhait exprimé par d'aucuns de pouvoir rester le plus longtemps possible chez eux. D'où une hausse, encore relative, des prestations de soins infirmiers à domicile.

« Les maisons de repos doivent devenir des lieux de vie »

« La politique des personnes âgées est une priorité depuis le début de la législature », avance Alain Maron. « Nous sommes ainsi en pleine réforme des maisons de repos, avec des arrêtés qui vont tomber pour changer les normes de qualité. Notre idée est claire : on récupère les lits structurellement vides, qui représentent des budgets non utilisés. Cet argent est recyclé pour augmenter qualitativement l'accompagne-

ment dans les maisons de repos. De l'ordre de 15 millions d'euros annuels, progressivement mis en œuvre d'ici janvier 2024, avec des logopèdes, ergothérapeutes et autres psys, pour améliorer le bien-être des résidents et du personnel, qui va avoir des collègues en soutien. Cela passera par une réforme des normes d'agrément et de financement, en cours de discussion, pour que les maisons de repos deviennent des lieux de vie. »

Et d'annoncer que le gouvernement bruxellois entend miser pour que les seniors puissent vieillir le plus dignement possible, avec autonomie et liberté de choix : « On a renforcé l'aide à domicile, cruciale sur la modification sociodémographique des personnes âgées », poursuit le ministre. « Pour la première fois depuis vingt ans, cela s'est traduit par la création de 90.000 heures supplémentaires, soit une hausse de 8 %. C'est un effort budgétaire important quand on sait que pour le million d'heures prestées à domicile, le budget est d'un peu plus de 50 millions d'euros. »

Enfin, en matière d'aide à domicile, Bruxelles mise aussi sur la création de nouveaux centres de jour et des places en courts séjours, avec des budgets qui découlent de la norme de croissance. Sans oublier encore un soutien aux réseaux d'entraide pour les personnes âgées avec des professionnels.

11.700

En unités, le nombre de lits occupés financés par Iriscare. Sachant que le nombre de lits dans les 135 maisons de repos agréées de Bruxelles, est de 15.245 unités, on aura compris le nombre de lits actuellement non occupés dans la capitale.

60.000

En unités, le nombre de seniors de 85 ans et plus estimé en 2070. C'est une population plus à risque de dépendance de soins. La hausse va progressivement se faire dès 2030. La population aujourd'hui concernée n'est que de 25.000 unités.

161.000

En unités, au premier janvier 2022, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus habitant en Région bruxelloise. Cela représente 16 % de la population. Ce nombre va augmenter d'ici 2070 d'environ 100.000 unités.



En Région bruxelloise, la population des 65 ans et plus est amenée à croître de manière exponentielle d'ici 2070.

© PIERRE-YVES THIENPONT.

Molenbeek innove avec une résidence service sociale

On connaissait déjà les résidences services, une formule intermédiaire entre la maison et la maison de repos, avec des espaces communs et des services à la carte. A Bruxelles, en juin 2021, on comptait 38 lieux offrant un total de 1.278 places. Le souci, c'est que la concentration de ces structures résidentielles était plus marquée dans les communes du sud-est, à savoir celles affichant une situation socio-économique supérieure, avec une population capable de débours 3.500 euros par mois pour vivre dans un 40 m².

Cela commence à changer. Sous l'impulsion du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean, a été ouverte la première « résidence service... sociale » financée par le public. Il en existe d'autres, privées. Le ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé, Alain Maron, souhaite que soit développé ce genre de projets innovants. Une première enveloppe de deux millions d'euros, pour quatre projets, a été mise à cette fin à disposition d'Iriscare, l'organisme bruxellois de protection sociale. Le projet Lemaire, dans le quartier dit du Coin

Perdu de Molenbeek, propose ainsi depuis six mois 31 studios, tous occupés pour des seniors qui ont accepté de quitter leur logement social pour disposer d'une garde 24 h/24 et 7 jours sur 7, pour des soins de nuit, des éducateurs, une assistance sociale et autres ouvriers polyvalents. Sont aussi prévues une aide alimentaire, et la présence d'un ergothérapeute, d'un psychologue ou encore d'aides familiales. Des cours d'inclusion digitale sont en prévision, ainsi

que sur demande, des services payants de coiffure, de podologie ou de kiné. Un projet complexe financé par Le Logement molenbeekois et le Service du logement de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour les locaux communs, le CPAS molenbeekois est intervenu pour 1,2 million d'euros, tandis qu'Iriscare, qui a fourni aussi le mobilier, a financé sa part d'un million d'euros. Sans compter encore 350.000 euros annuels pour payer les cinq équivalents temps plein. Depuis ce projet, Iriscare a financé une étude de

faisabilité pour expliquer ce que l'on attendra désormais des futures résidences services sociales. Cette année, un agrément spécial sera même rédigé pour les mêmes rédigés pour les futurs opérateurs. Le but du jeu, c'est que les nouveaux projets sachent dans quel cadre évoluer pour répondre à un public qui n'est pas encore en perte profonde d'autonomie, mais qui souhaite un lieu de vie sécurisant avec accompagnement social et accès à des soins, tout en étant dans un chez soi où il peut accueillir sa famille. J.-P.D.V.